RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 15728
Numéro SIREN : 622 000 891
Nom ou dénomination : ABAX INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2018 sous le numéro de dépôt 20447

Greffe du tribunal de commerce de Creteil : dépôt N°20447 en date du 08/11/2018

862 815 728
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 08 NOV. 2018
SOUS LE N° 20447

SAS ABAX INDUSTRIES

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	57 663	57 663				
Fonds commercial	640 286		640 286	5,26	640 286	5,39
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	92 000	92 000			15 333	0,13
Constructions	7 719 000	7 057 555	661 445	5,44	800 125	6,74
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 635 066	2 448 381	186 685	1,53	213 547	1,80
Autres immobilisations corporelles	1 003 096	838 331	164 765	1,35	162 746	1,37
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes	25 110		25 110	0,21		
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 600		1 600	0,01	5 850	0,05
Autres immobilisations financières	175 723		175 723	1,44	175 544	1,48
TOTAL (I)	***12 349 545***	***10 493 930***	***1 855 615***	15,25	***2 013 430***	16,95
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	1 532 327		1 532 327	12,59	1 602 924	13,50
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	1 386 694		1 386 694	11,40	1 122 933	9,46
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	18 590		18 590	0,15	1 260	0,01
Clients et comptes rattachés	3 699 418	19 270	3 680 148	30,24	3 458 988	29,12
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	869		869	0,01		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	265 329		265 329	2,18	118 067	0,99
. Autres	327 983		327 983	2,70	265 609	2,24
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 112 804		1 112 804	9,14	1 006 289	8,47
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 851 979		1 851 979	15,22	2 210 199	18,61
Charges constatées d'avance	136 970		136 970	1,13	76 835	0,65
TOTAL (II)	***10 332 964***	***19 270***	***10 313 693***	84,75	***9 863 102***	83,05
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***22 682 508***	***10 513 200***	***12 169 308***	100,00	***11 876 532***	100,00

SARL LE MAY FIDUCIAIRE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros — Edité le 22/05/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000 000)	**1 000 000**	8,22	**1 000 000**	8,42
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	100 000	0,82	100 000	0,84
Réserves statutaires ou contractuelles	6 018 880	49,46	6 653 064	56,02
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***357 060***	2,93	***-634 184***	-5,33
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***7 475 940***	61,43	***7 118 880***	59,94
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	138 457	1,14	153 584	1,29
Provisions pour charges	297 322	2,44	212 520	1,79
TOTAL (III)	***435 779***	3,58	***366 104***	3,08
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	96 492	0,79	126 492	1,07
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 982 144	24,51	3 456 056	29,10
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	172 773	1,42	105 666	0,89
. Organismes sociaux	272 517	2,24	159 074	1,34
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	482 404	3,96	215 508	1,81
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	38 604	0,32	26 074	0,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			6 514	0,05
Autres dettes	87 445	0,72	33 767	0,28
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	125 210	1,03	262 397	2,21
TOTAL(IV)	***4 257 589***	34,99	***4 391 548***	36,98
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***12 169 308***	100,00	***11 876 532***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros — Edité le 22/05/2018

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	13 189 209	3 230 040	16 419 249	98,36	11 527 450	98,20	4 891 799	42,44
Production vendue services	267 409	5 511	272 919	1,64	211 856	1,80	61 063	28,82
Chiffres d'Affaires Nets	**13 456 618**	**3 235 551**	**16 692 169**	100,00	**11 739 305**	100,00	**4 952 864**	42,19
Production stockée			263 761	1,58	-471 498	-4,01	735 259	155,94
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			89 360	0,54	16 540	0,14	72 820	440,27
Autres produits			3 645	0,02	32 412	0,28	-28 767	-88,74
Total des produits d'exploitation (I)			***17 048 934***	102,14	***11 316 759***	96,40	***5 732 175***	50,65
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			11 037 017	66,12	6 817 192	58,07	4 219 825	61,90
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			70 596	0,42	469 089	4,00	-398 493	-84,94
Autres achats et charges externes			2 808 913	16,83	2 473 412	21,07	335 501	13,56
Impôts, taxes et versements assimilés			235 884	1,41	258 266	2,20	-22 382	-8,66
Salaires et traitements			1 677 715	10,05	1 306 935	11,13	370 780	28,37
Charges sociales			703 830	4,22	529 822	4,51	174 008	32,84
Dotations aux amortissements sur immobilisations			304 341	1,82	340 811	2,90	-36 470	-10,69
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges					15 012	0,13	-15 012	-100,00
Autres charges			5	0,00	1 639	0,01	-1 634	-99,68
Total des charges d'exploitation (II)			***16 838 301***	100,88	***12 212 179***	104,03	***4 626 122***	37,88
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**210 633**	1,26	**-895 420**	-7,62	**1 106 053**	123,52
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			7 096	0,04	5 552	0,05	1 544	27,81
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			687	0,00	2 632	0,02	-1 945	-73,89
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			5 514	0,03	23 825	0,20	-18 311	-76,85
Total des produits financiers (V)			***13 298***	0,08	***32 010***	0,27	***-18 712***	-58,45
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change			7 902	0,05	667	0,01	7 235	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements								
Total des charges financières (VI)			***7 902***	0,05	***667***	0,01	***7 235***	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**5 396**	0,03	**31 343**	0,27	**-25 947**	-82,77
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**216 029**	1,29	**-864 077**	-7,35	**1 080 106**	125,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros — Edité le 22/05/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 914	0,01	5 839	0,05	-3 925	-67,21
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 583	0,01	-1 583	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			65 940	0,56	-65 940	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)	***1 914***	0,01	***73 362***	0,62	***-71 448***	-97,38
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 611	0,06	61 714	0,53	-52 103	-84,42
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	84 802	0,51			84 802	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***94 413***	0,57	***61 714***	0,53	***32 699***	52,98
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-92 499**	-0,54	**11 648**	0,10	**-104 147**	-894,11
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-233 530	-1,39	-218 245	-1,85	-15 285	-6,99
Total des Produits (I+III+V+VII)	***17 064 146***	102,23	***11 422 131***	97,30	***5 642 015***	49,40
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***16 707 086***	100,09	***12 056 314***	102,70	***4 650 772***	38,58
RÉSULTAT NET	**357 060** *Bénéfice*	2,14	**-634 184** *Perte*	-5,39	**991 244**	156,30
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

SAS ABAX INDUSTRIES

LE RU BATEAU
9 VOIE DE SEINE

94290 VILLENEUVE LE ROI

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 169 307,84 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 357 059,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/06/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : diminution des chrages depersonnel de 40.549 euros, créance du même montant sur la société intégrante ABAX HOLDING.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution du fonds de roulement.

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2.3 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société ABAX Industrie fait partie d'un groupe comprenant la société Holding ABAX et deux filiales, ABAX Industrie et ABAX Distribution. Il existe une convention d'intégration fiscale entre les sociétés de ce groupe. Chaque société supporte sa propre charge d'impôt, la différence d'impôt liée à l'intégration est prise en compte dans la Holding, ABAX.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 640 286

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*6 098*		*6 098*	*%*
Fonds réévalué				*%*
Fonds reçu en apport	*634 188*		*634 188*	*%*
TOTAL	*640 286*		*640 286*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 12 349 545

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*813 138*		*115 189*	*697 949*
Immobilisations corporelles	*11 333 630*	*150 596*	*9 955*	*11 474 272*
Immobilisations financières	*181 394*	*2 680*	*6 750*	*177 323*
TOTAL	*12 328 162*	*153 276*	*131 894*	*12 349 545*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 10 493 930

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*172 852*		*115 189*	*57 663*
Immobilisations corporelles	*10 141 880*	*304 341*	*9 955*	*10 436 267*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*10 314 732*	*304 341*	*125 143*	*10 493 930*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels dissociés	*57 663*	*57 663*	*0*	*de 1 à 6 ans*
Fonds commercial	*634 188*	*0*	*634 188*	*Non amortiss.*
Fonds commercial aci	*6 098*	*0*	*6 098*	*Non amortiss.*
Amenagements terrain athis mons	*92 000*	*92 000*	*0*	*4 ans*
Constr. s/sol d'autrui siège	*1 206 566*	*1 204 799*	*1 767*	*20 ans*
Constr. s/sol d'autrui bât. logis	*3 382 839*	*3 382 839*	*0*	*de 1 à 11 ans*
Constr. s/sol d'autrui bât. produ	*2 539 034*	*2 072 300*	*466 734*	*de 8 à 16 ans*
Constr. s/sol autrui station epur	*91 973*	*0*	*91 973*	*1 ans*
Constr sur sol autrui athis mons	*277 191*	*114 888*	*162 303*	*de 5 à 10 ans*
Agencements logistiques	*41 396*	*41 396*	*0*	*5 ans*
Agencements labo/prod	*180 000*	*149 358*	*30 642*	*de 5 à 13 ans*
Matériel laboratoire dégressif	*25 075*	*25 075*	*0*	*de 3 à 6 ans*
Mat. out. lab degres recherche	*84 418*	*76 195*	*8 223*	*de 3 à 6 ans*
Matériel villeneuve amorti à 100%	*96 865*	*96 865*	*0*	*de 4 à 6 ans*
Matériel villeneuve amort. linéai	*8 498*	*8 498*	*0*	*de 3 à 6 ans*
Matériel villeneuve amort. dégres	*1 940 556*	*1 762 095*	*178 462*	*de 3 à 8 ans*
Matériel villeneuve anti-pollutio	*403 496*	*403 496*	*0*	*de 1 à 6 ans*

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel athis mons	*76 157*	*76 157*	*0*	*3 ans*
Agencements & installations usin	*70 665*	*38 955*	*31 711*	*de 3 à 8 ans*
Agencements & installations sièg	*330 064*	*327 382*	*2 681*	*de 3 à 10 ans*
Matériel de transport siège	*217 094*	*95 250*	*121 844*	*de 2 à 5 ans*
Matériel de transport usine	*279 611*	*279 611*	*0*	*de 4 à 5 ans*
Matériel bureau et info siège li	*10 828*	*10 828*	*0*	*de 3 à 6 ans*
Matériel bureau et info siège dég	*74 852*	*66 769*	*8 083*	*de 1 à 5 ans*
Mobilier bureau siège	*19 182*	*19 182*	*0*	*10 ans*
Cheptel	*800*	*354*	*446*	*de 3 à 5 ans*
Immobilisations en cours	*25 110*	*0*	*25 110*	*Non amortiss.*
TOTAL	*12 172 221*	*10 401 957*	*1 770 264*	

3.3 - Etat des créances = 4 607 893

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*177 323*		*177 323*
Actif circulant & charges d'avance	*4 430 570*	*4 430 570*	
TOTAL	*4 607 893*	*4 430 570*	*177 323*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Provisions pour dépréciation = 19 270

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	*20 154*			*884*	*19 270*
Total	*20 154*			*884*	*19 270*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 217 031

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*163 506*
Autres créances	*53 525*
Disponibilités	
TOTAL	*217 031*

3.6 - Charges constatées d'avance = 136 970

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3.7 - Informations complémentaires sur le bilan actif

La société a pris à bail un terrain nu qui est utilisé pour du stockage. Ce terrain devra être remis en état à la résiliation du bail. Le coût de cette remise en état a fait l'objet d'une évaluation (92.000 euros) et figure à l'actif du bilan (aménagement des terrains d'autrui). Il sera amorti sur la durée prévisible du bail (4 ans) et une provision d'un égal montant a été constituée, qui sera reprise lors de la réalisation des travaux.

Par ailleurs le poste "IMMOBILISATIONS CORPORELLES" comprend une somme de 25.110 euros à titre d'acompte sur une immobilisation.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*10000*	*100,00*	*1 000 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*10000*	*100,00*	*1 000 000*

4.2 - Provisions = 435 779

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	*366 104*	*84 802*	*15 126*		*435 779*
TOTAL	*366 104*	*84 802*	*15 126*		*435 779*

4.3 - Etat des dettes = 4 257 589

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	*96 492*	*96 492*		
Fournisseurs	*2 982 144*	*2 982 144*		
Dettes fiscales & sociales	*966 298*	*966 298*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*87 445*	*87 445*		
Produits constatés d'avance	*125 210*	*125 210*		
TOTAL	*4 257 589*	*4 257 589*		

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 1 214 145

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*917 093*
Dettes fiscales & sociales	*266 006*
Autres dettes	*31 046*
TOTAL	*1 214 145*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 125 210

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.6 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Un compte de provision de 92.000 euros a été doté en contrepartie de l'immobilisation des travaux de remise en état d'un terrain pris à bail. Cette provision sera reprise lors de la réalisation de ces travaux.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 16 692 169

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	*16 446 528*	*98,53 %*
Prestations de services	*51 295*	*0,31 %*
Produits des activités annexes	*221 624*	*1,33 %*
Rabais, remises & ristournes accord.	*-27 279*	*-0,16 %*
TOTAL	*16 692 169*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Autres informations complémentaires

La charge future d'indemnité de fin de carrière est portée dans les comptes pour partie.
Le taux d'actualisation utilisé est de 2%, pour une augmentation de salaires annuelle de 2%, et un turnover variable de 0 à 10% selon l'age.
Elle a fait l'objet d'une évaluation selon la norme IAS19 pour 297.322euros.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 217 031

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*163 506*
Clients - factures à établir(41810000)	*163 506*
Autres créances :	*53 525*
Rrr a recevoir(40980000)	*2 600*
Personnel : notes de frais(42870500)	*869*
Produits à recevoir(46870000)	*50 056*
TOTAL	*217 031*

8.2 - Charges constatées d'avance = 136 970

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	*136 970*
TOTAL	*136 970*

8.3 - Charges à payer = 1 214 145

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*917 093*
Fournisseurs factures non parvenues(40810000)	*917 093*
Dettes fiscales et sociales :	*266 006*
Personnel- prime à payer(42860000)	*77 600*
Personnel - congés payés(42861000)	*94 040*
Provisions charges sur cp(43860000)	*47 020*
Provisions charges sur primes à payer(43861000)	*38 800*
Etat - charges à payer(44860000)	*8 546*
Autres dettes :	*31 046*
Tiers divers : charges à payer(46860000)	*1 024*
Rabais, remises, ristournes à accorder(41980000)	*30 021*
TOTAL	*1 214 145*

8.4 - Produits constatés d'avance = 125 210

Produits constatés d'avance	Montant
Produit constate d'avance(48700000)	*125 210*
TOTAL	*125 210*

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*1 000 000*	*1 000 000*	*1 000 000*	*1 000 000*	*1 000 000*
b) Nombre d'actions émises	*10 000*	*10 000*	*10 000*	*10 000*	*10 000*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*16 692 169*	*11 739 305*	*12 178 190*	*11 425 268*	*23 718 436*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*496 662*	*-563 136*	*293 487*	*122 442*	*2 706 009*
c) Impôt sur les bénéfices	*-233 530*	*-218 245*	*-220 533*	*-238 207*	*440 316*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*730 192*	*-344 891*	*514 020*	*360 649*	*2 265 693*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*357 060*	*-634 184*	*109 619*	*95 567*	*1 617 735*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*73*	*-34*	*51*	*36*	*227*
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*36*	*-63*	*11*	*10*	*162*
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	*33*	*33*	*33*	*35*	*38*
b) Montant de la masse salariale	*1 677 715*	*1 306 935*	*1 303 621*	*1 489 604*	*1 765 855*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*703 830*	*529 822*	*523 888*	*578 228*	*742 068*

Observations complémentaires

CHD
Audit - Ile de France

SAS ABAX INDUSTRIES

Voie de Seine, Lieu-dit Le Ru Bateau

94290 – VILLENEUVE-LE-ROI

Paris, le 31 Mai 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABAX INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

commissaire aux comptes

JMB/LAM

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion du Directoire et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

C.H.D Audit – Ile de France
Commissaire aux Comptes

Jean-Marc BULLIER

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ABAX INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000.000 euros

Siège Social à VILLENEUVE LE ROI (94290)
Voie de Seine, Lieu-dit « LE RU BATEAU »

622 000 891 RCS CRÉTEIL

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 14 JUIN 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est soldé par un bénéfice net comptable de 357.060 euros, décide de distribuer ce bénéfice.

Elle décide également de distribuer une somme complémentaire d'un montant de 2.642.940 euros qui sera prélevée sur le poste « Réserves statutaires ou contractuelles » de sorte qu'il sera distribué un dividende global d'un montant brut de 3.000.000 euros soit 300 euros par action.

Ce dividende sera versé à hauteur de 149.400 euros aux associés personnes physiques domiciliées et comprendra le montant des prélèvements sociaux retenus à la source pour un montant de 25.696,80 euros (17,20 %). Il comprendra également le prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,80 % pour un montant de 19.123,20 euros qui serait opéré par la société.

L'Assemblée Générale précise que ce prélèvement forfaitaire obligatoire n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu mais s'impute, l'année suivante, sur le montant de l'impôt sur le revenu liquidé au vu de la déclaration d'ensemble des revenus de l'année au cours de laquelle il a été opéré, que cet impôt soit calculé par application de l'imposition forfaitaire unique (PFU) de 12,80 %, ou, sur option globale du contribuable, par application du barème progressif.

En marge de l'affectation du résultat et de la distribution d'une partie des réserves, l'Assemblée Générale décide d'affecter une somme de 150.000 euros au poste « Autres réserves » par prélèvement de ce montant sur le poste « Réserves statutaires ou contractuelles».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents clos les 31 décembre 2014, 31 décembre 2015 et 31 décembre 2016.

L'Assemblée Générale approuve les sommes engagées relevant des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à 29.280 euros, ainsi que le montant de l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.